



## LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

### CERTIFICATION

#### L'AUTOÉVALUATION EST EN MARCHÉ !

La démarche de certification V3 engagée depuis décembre 2012 est entrée ce 1er octobre dans une phase cruciale : **l'autoévaluation** !

L'établissement doit adresser à la Haute Autorité de Santé (HAS) avant le 1er décembre son autoévaluation portant sur les **82 critères définis par la HAS**.

Pluridisciplinaire et participative, l'autoévaluation est réalisée pour partie par les différents comités Qualité et Sécurité de l'établissement (COVIRISQ, CLAN, CLUD, CLIN, etc...). Elle est aussi confiée, en fonction des thèmes à traiter, à des **groupes ad hoc**.

Les grilles produites, et les documents preuve seront présentés pour validation définitive au comité de pilotage de la certification, le **27 novembre**.

Puis, sur la base de ce rapport, véritable «photographie qualité» de l'établissement, les experts visiteurs conduiront leur propre **analyse sur site** en mai 2014.

Entre décembre et mai, il sera essentiel que **chacun se mobilise** autour des plans d'actions d'amélioration de la qualité afin de conduire la HAS à **réviser à la hausse les scores** issus de l'autoévaluation.

### Les outils informatiques évoluent

Le centre hospitalier d'Arles fait évoluer ses outils informatiques. Plusieurs opérations doivent se succéder pour mettre en place et réactualiser des logiciels MICROSOFT :

**Changement d'anti-virus** : cette opération a eu lieu au mois d'août 2013 et le nouvel anti-virus s'appelle FOREFRONT ENDPOINT PROTECTION.

**Evolution de la bureautique** : la migration d'OFFICE vers la version 2010 a été réalisée début octobre. Cette suite bureautique comprend notamment WORD (traitement de texte) et EXCEL (tableur).

**Authentification nominative au système informatique** : afin d'améliorer la sécurité, l'accès au système informatique, c'est-à-dire l'authentification qui est faite au démarrage du poste informatique, va évoluer vers une authentification nominative. Le mode actuel (connexion par poste de travail) sera abandonné.

#### Dans le futur système :

- o Pour une personne donnée, il n'y aura qu'un seul code de connexion pour se connecter au réseau, quelque soit le poste de travail utilisé.

- o Tous les documents seront obligatoirement rattachés à une personne (et non plus à un poste de travail)

Parallèlement, une charte informatique formalisant les règles d'accès et d'usage du système d'information est en cours de rédaction. Chaque utilisateur aura à en prendre connaissance.

**Changement de messagerie** : le logiciel actuel LOTUS sera abandonné au profit de l'outil OUTLOOK. Le nombre de boîtes aux lettres sera suffisant afin que tout utilisateur authentifié nominativement puisse avoir sa propre boîte aux lettres.

**Gestion des dossiers partagés** : l'outil SHAREPOINT va être mis en place afin de gérer plus facilement les dossiers partagés.

### SOMMAIRE :

Les outils informatiques évoluent	P 1
Le groupe HACCP 2	P 2
La rentrée des étudiants à l'IFSI et l'IFAS	P 3
La santé dans l'emploi	P 4
Quelques brèves	P 4
Félicitations - Bonne route à...	P 4

## Forum Santé La Provence

### Sur le thème

**des maladies cardio-vasculaires au Centre Hospitalier d'Arles avec notamment la participation des Drs F. ORTUNO et F. SAINT PIERRE ainsi que l'équipe de Cardiologie le 26 Novembre de 17h30 à 19h30**



# Le point sur : le groupe HACCP 2

## Hygiène alimentaire dans les unités de soins

Démarré fin 2007, le groupe HACCP2, pour la quatrième année consécutive, a organisé au sein de l'établissement un [audit clinique de pratiques](#) et une [enquête de satisfaction](#).

### Le groupe HACCP2, une création nécessaire dans le cadre de la certification

La Haute Autorité de Santé avait recommandé dans son rapport d'expertise de la V1 « [d'établir et appliquer les règles d'hygiène dans la distribution des repas](#) ».

Les axes d'amélioration prioritaires de ce chantier concernaient la [sécurité alimentaire](#) de la sortie de la cuisine centrale jusqu'à la distribution et la desserte auprès des patients.

En effet, la méthode [HACCP](#) (Hazard Analysing Critical Control Point) existant déjà à la cuisine centrale, le groupe devait utiliser la même méthode pour la distribution des repas.

Ainsi, la maîtrise des points critiques s'appliquerait « [de la fourche à la fourchette](#) ».

L'immense tâche du groupe consistait à rédiger un [guide de bonnes pratiques d'hygiène hôtelière](#) (GBP2H : classeur jaune), de créer des [modes opératoires](#) sous forme de fiches ainsi que des enregistrements de traçabilités.



Parallèlement, le groupe a tenu plusieurs années consécutives des séances d'information sur la [sécurité et l'hygiène alimentaire](#), rappelant sans cesse le respect du couple « [temps/température](#) », un des points cruciaux de la sécurité alimentaire.

Suite à la visite de certification V2, les experts visiteurs écrivaient dans le rapport : « La démarche HACCP, conduite en cuisine centrale, a été étendue à l'ensemble des étapes de la distribution des repas jusque dans les services ». [La mission été remplie pour le groupe.](#)

L'équipe HACCP2 a anticipé la certification V3 puisqu'elle évalue depuis 4 ans la [satisfaction des consommateurs](#) (phase E3 du critère 6.c « qualité de la restauration »).

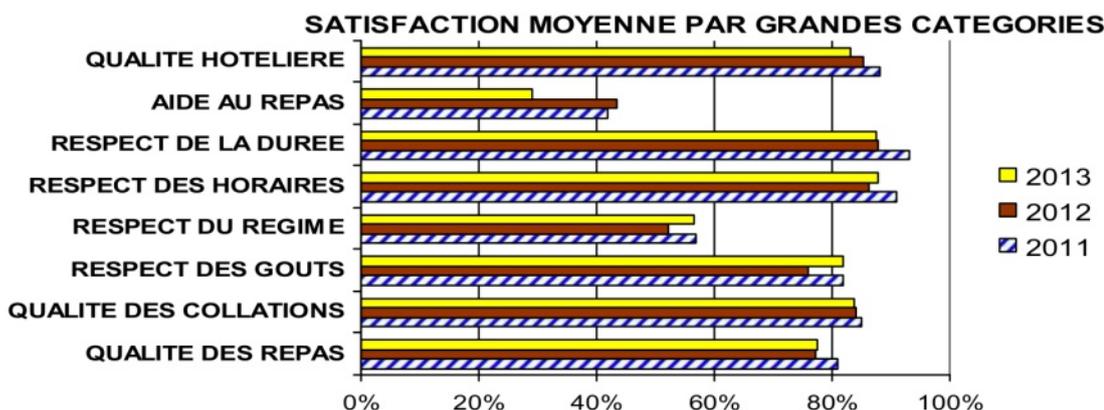
### Le groupe HACCP 2, un projet pérenne

L'[audit clinique](#) constitue, dans l'établissement une [évaluation transversale](#) à grande échelle. Sa fréquence annuelle permet un suivi des indicateurs de sécurité alimentaire. Le groupe HACCP2 est [garant du suivi, du](#)

[contrôle et de la mise en place des actions correctives](#). C'est pourquoi cette équipe a toute sa légitimité dans ce processus d'autoévaluation.

Isabelle Bérard, en tant que

chef de projet, [remercie chaleureusement](#) Anne-Marie Lassablière, Pierre Salenc pour leur engagement et leur investissement dans ce projet de longue haleine et plus récemment, Claire Lescot et Sylvie Durzian venues rejoindre le groupe avec enthousiasme.



Le groupe [salue également](#) l'aide des cadres formateurs de l'IFAS qui se sont investis dans ce projet [et nous donne rendez-vous en janvier 2014 pour le 5ème audit !](#)

## Focus : La rentrée des Etudiants à l'IFSI et l'IFAS



Le 9 septembre, cinquante nouveaux étudiants en soins infirmiers et 45 élèves aides soignants ont fait leur rentrée au centre de formation, accueillis par Messieurs Michel VAUZELLE, Député d'Arles et Président du Conseil Régional, Hervé SCHIAVETTI, Maire d'Arles et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier, Laurent DONADILLE, Directeur et le Docteur Antoine KHALIL, Président de la commission médicale d'établissement ainsi que Pierre-André PARENT, Directeur de l'IFSI et de l'IFAS.

Avec la réforme de la formation en soins infirmiers intervenue à la rentrée 2009 et l'intégration du cursus dans le dispositif Licence – Master – Doctorat (LMD), la formation s'étale désormais sur trois ans et se répartie de manière égale entre temps de stage et périodes d'enseignement théorique à l'IFSI.

Fort d'un quota d'étudiants de 50 par promotion, l'IFSI du Centre Hospitalier d'Arles accompagne donc annuellement cent cinquante étudiants. Avec un taux de réussite de 100%, ce sont cinquante nouveaux diplômés qui rejoignent chaque année la vie professionnelle dotés d'un grade Licence qui assure l'accès à un emploi.

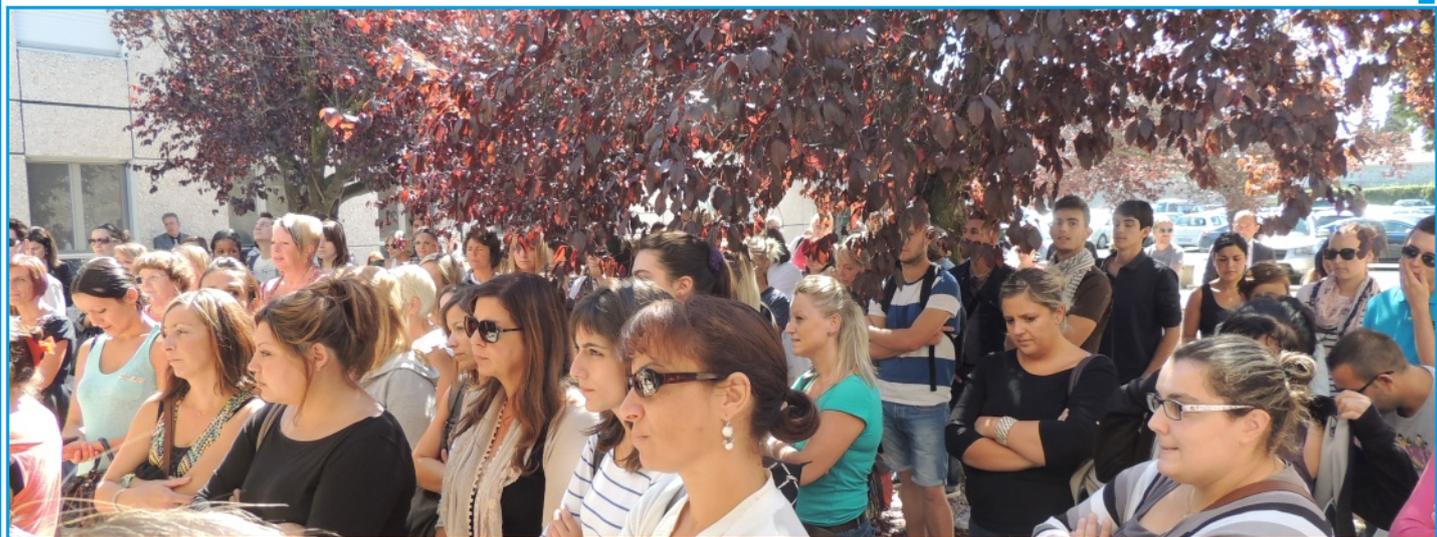
Lors des stages, l'étudiant en soins infirmiers développe sa réflexion technique et les professionnels l'accompagnent dans une nécessaire acquisition de **Savoirs, Savoirs être et Savoirs faire**, en lien avec les situations rencontrées. L'étudiant n'est plus dans la reproduction de l'acte mais dans la **réflexion de l'acte afin de favoriser la recherche de sens et la capacité à expliciter**.

Le rôle de tuteur est formalisé dans ce nouveau référentiel de formation : différent du rôle du cadre de santé, il est le responsable de l'apprentissage de l'étudiant dans son processus pédagogique en stage. **Seul responsable de l'évaluation finale**, le tuteur travaille en lien avec le maître de stage (cadre de santé), les professionnels de proximité (tout professionnel participant à l'apprentissage en stage de l'étudiant) ainsi que le référent du lieu de stage à l'IFSI.



En septembre 2013, ces cinquante nouveaux étudiants ont rejoint les bancs du centre de formation pour acquérir les compétences indispensables à ces métiers spécialisés de la santé.

A nous, professionnels médicaux, paramédicaux, administratifs et techniques de leur accorder un peu de temps pour favoriser l'intégration au sein de notre communauté de nos futurs collègues.



# Santé dans l'emploi : l'établissement se mobilise

Depuis quelques mois l'établissement développe une démarche d'accompagnement au maintien dans l'emploi pour les personnels en situation de maladie ou de handicap.

## En quoi consiste la démarche ?

La démarche consiste en deux volets complémentaires :

- d'une part la mise en place d'un accompagnement des agents qui reprennent le travail après un arrêt de travail prolongé, en vue d'optimiser leurs conditions de retour (création d'une commission Emploi Santé, entretiens de situation avec les agents volontaires..).

- d'autre part, une coopération a été instituée entre l'établissement, le FIPHFP et l'ANFH, permettant la mobilisation d'aides variées.

## Qui peut-être bénéficiaire du dispositif ?

Toute personne en situation de difficulté physique, de souffrance au travail peut-être reçue à sa demande par le médecin du travail, par un membre de la commission Emploi Santé ou par le référent Emploi Santé. Pour les aides techniques : toute personne titulaire d'une reconnaissance de travailleur handicapé ou d'une restriction d'aptitude.

## Quelles sont les aides proposées ?

Adaptation ergonomique du poste de travail (fauteuil, matériel de bureaux adaptés), adaptation du véhicule, aide au financement de prothèses ou orthèses, bilan de compétences pour faire le point sur sa carrière ou formations en vue d'une reconversion constituent les aides les plus couramment sollicitées mais cette liste n'est pas exhaustive.

## Renseignements

Service de Santé au Travail :  
Dr. GERME ☎ 29 09  
Réfèrent Emploi Santé :  
Isabelle ARROUVEL ☎ 45 93

## Quelques brèves...



Merci à toute l'équipe de pédiatrie, gynécologie, et obstétrique pour l'organisation de la journée pour l'allaitement le 15 octobre.

**Une vraie réussite !**



Merci à l'équipe de Coordination de l'hôpital qui a organisé la journée pour le don de comée le 17 Octobre avec la présence de l'agence de Biomédecine, la coordination d'Avignon et Adoth13, **la sensibilisation est faite !**



L'Ehpad Jeanne Calment et la Maison du Lac ont reçu les familles de leurs résidents lors de leur grand repas du 4 Aout et du 3 Octobre !  
**Tout le monde s'est régalé !**



## Félicitations...

à Corinne GODHINO et Jucielma MONTREUIL pour leur DEAS, à Sebastien CLOTEAU pour son DEI, à Emmanuel GUERRI pour son DE IBODE, à Marie-Pierre MARCANT pour son Diplôme de Cadre de santé. Félicitations aussi à Linda DUFFELER et Sabine RIGAL pour leur BEP sanitaire et social et Noella LEFEL pour son BTS Assistante en management, tous réussis en VAE.



Ouverture d'une **consultation de grossesse** par les sages-femmes de l'Hopital d'Arles, aux Hopitaux des Portes de Camargue à Tarascon.

## Nous souhaitons bonne route à...

Margaret Peyrol, cadre de santé à l'IFSI, François Knuffer, cadre supérieur de santé de psychiatrie et Jacques Rabouin, cadre de santé au laboratoire qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite.